

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : LE GRAND PRIX TONBOLE

Lieu de l'épreuve : BOURG SAINTE-MARIE

Organisée par (Nom de la Société : Cyclo club SANARITAIN
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : MINIRES

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	<u>HENRY Patrick</u>		
Commissaire titulaire	<u>Sully Daniel P</u>		
Commissaire titulaire			
Juge à l'arrivée	<u>FERDINAND Thierry</u>		
Chronométreur	<u>ARTIS Edouard</u>		
Chronométreur			

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Race	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
144	1		ZANEO Axel	NB		+ 1 coupe		59'20
136	2		ROSE-ELIE Anthony	VEF		+ 1 coupe		59'40
119	3		ARNOLIN Gaëtan	UCS Hque Cycle		+ 1 coupe		59'40
135	4		HORTENSIA EDWARD Steven David	VEF				59'45
124	5		CHARLERY LIVIO	AEC				59'45
126	6		JOISIN Thimothée	POS				59'45
140	7		MASSEE Ethan	NB				59'45
130	8		MAREN Mathis	NT				59'45
133	9		MAREN Florian	JC 231				
131	10		ALEXIS Richardson	JC 231				
134	11		BELNI Beyan	MB				
138	12		RISAK Mathis	Fewos crédit MulneP				
118	13		ROTSER Loïc	CCS				
132	14		VILLERONCE Axel	JC 231				
137	15		LUCE Ruddy	Fewos crédit MulneP				
143	16		VALIDE Chrismael	MB				
120	17		LAVENTURE Kenty	UCS Hque cycle				
141	18		MASSEE Ethan	MB				
123	19		CHARLERY Lenny	AEC				
121	20		VASTE BRAFFINE Eddy	CCV				
122	21		JEAN-GILLES Stanley	CCV				
116	22		FAVRE Noah	CCS				
142	23		PHILIBERT Adam	MB				
117	24		CADET Antonio	CCS				
129	25		ARNDAL Bryce	NT				
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42		CLASSEMENT MINIMES	FIP				
	43	193	COUTURIER Julia	JC 231				
	44	196	BETRIS Noemie	CCS				
	45	197	MARCELIN Melissa	MB				
	46							
	47		CLASSEMENT CADETTES	FIP				
	48	194	JULIA Relyane	Fewos en				
	49	195	PIVETAC Solenne	POS				
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.